

# SPÉCIAL FINANCES

## VILLE DE BOURGES

[www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr) • FÉVRIER 2016

Le Maire de Bourges  
et Le Conseil Municipal  
vous invitent à une réunion d'information sur

### LES FINANCES DE LA VILLE

Le Jeudi 11<sup>er</sup> février à 19h30  
au Centre d'Infos

# Pascal BLANC :

Maire de BOURGES

“ Mon devoir,  
sauver les finances de la ville ! ”

# >? Pascal BLANC vous explique . . .

## En quoi la situation de la Ville de Bourges est-elle difficile ?

*La situation financière de la Ville est excessivement préoccupante. Il nous manque dix millions d'euros d'ici 2020. J'ai pris mes responsabilités. La première, c'est de sauver les finances de la Ville afin d'éviter la mise sous tutelle de l'Etat. La seconde, c'est de redresser durablement la situation.*

*Au terme de mon mandat municipal, en 2020, la Ville de Bourges aura retrouvé une situation financière saine avec un niveau de solvabilité acceptable. C'est mon devoir et celui des élus qui m'entourent.*

## Pouvez-vous nous expliquer ce que veut dire « mise sous tutelle de l'Etat » ?

*Cela veut dire très clairement que l'Etat gère la ville à la place du Maire et des élus municipaux. L'Etat ne paie alors que ce qui est strictement obligatoire. Il fait des préconisations pour le retour à l'équilibre du budget qui peuvent passer par une augmentation massive des impôts. L'Etat n'a alors qu'une logique purement financière.*

## Comment la Ville s'est-elle retrouvée dans cette situation ?

*Il y a plusieurs causes et les chiffres parlent d'eux-mêmes ! Tout d'abord des choix ont été faits au*



*cours des mandats précédents. J'assume complètement ceux retenus entre 2008 et 2014, comme tous les élus qui siégeaient avec moi au sein du Conseil municipal. Nous avons alors beaucoup investi. Le contexte était très favorable et les plans de financement assurés. Nous savions où nous allions. Des équipements structurants ont vu le jour ou ont été rénovés. Je pense notamment à Avaricum, au Palais des sports du Prado, au centre nautique Raymond Boisdé, à la Halle au Blé, à l'avenue Marcel Haegelen.*

*Je rappelle au passage que certains de ces investissements auraient dû être portés par l'Agglomération Bourges Plus. Cela n'a pas été le cas et seuls les Berruyers en supportent aujourd'hui le coût (en investissement et en fonctionnement). Ce sont les charges de centralité et à Bourges, elles sont très élevées. Ensuite, je dois évoquer la baisse des*

“  
**Nous sommes confrontés à un changement d'échelle et à une nouvelle réalité budgétaire à laquelle nous devons nous adapter dans des délais très courts et avec des marges de manoeuvre quasi inexistantes...**”

L'augmentation de 9% des taux d'imposition qui sera votée par le conseil municipal au mois de mars n'équivaut pas à une augmentation de 9% du montant total de vos impôts locaux mais uniquement une majoration de 9% de la part communale.

TAXES FONCIÈRES 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS  
 Département : 180 CHER Commune : 033 B BOURGES

	Commune	Syndicats de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②
Taux 2015	24,04 %	%	%	18,22 %	variation due aux autres collectivités	8,45 %
Taux 2016	26,20%	%	%	18,22 %		8,45 %
Adresse	variation due à l'Etat					
Base	1877			1877		1877
Cotisation	491			342		159
Adresse						
Base						
Cotisation						
Cotisations 2015	451			339		157
2016	491			342		159
Variation en % ③	+9%			+0,88 %	%	+1,27 %

dotations de l'Etat. Cette baisse a commencé en 2009 et elle s'amplifie dangereusement.

Depuis 2015 la ville de Bourges perd annuellement 1,7 millions de dotations de l'Etat au titre de sa contribution au redressement des finances publiques. A l'échéance du plan d'économies du gouvernement en 2017, la ville aura contribué à hauteur de 5,6 millions d'euros à l'effort de redressement, ce qui représentera 5,6 millions d'euros de recettes de fonctionnement en moins pour l'équilibre du budget.

Enfin, l'Etat nous transfère régulièrement de nouvelles charges sans nous donner les ressources correspondantes à ces nouvelles dépenses. Je pense notamment à la gestion des passeports et des cartes d'identité.

**Vous dites souvent que les efforts que l'Etat demande aux collectivités sont trop brutaux et trop rapides. Pouvez-vous nous expliquer cela ?**

L'Etat a décidé de réduire de 11 milliards les dotations jusque-là accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions, y compris les plus

vitales. C'est sans précédent et cela concerne chaque commune ou intercommunalité, chaque habitant, sans exception.

Souhaitons-nous que les services rendus au quotidien à 66 millions de Français et à notre échelon local aux 67 189 Berruyères et Berruyers disparaissent ou soient drastiquement réduits ?

Ce n'est pas acceptable ! Ces services concernent en effet, tous les âges, tous les territoires et fondent le lien social, le « vivre ensemble » si précieux et si fragile dans notre société.

Il s'agit des logements, crèches, écoles, cantines, centre communal d'action sociale, transports, équipements sportifs et culturels, aménagements pour accueillir de nouvelles entreprises...

La brutalité et l'ampleur de la baisse des dotations changent la donne.

La contribution au redressement des finances publiques décidée par le gouvernement en 2014 a brusquement accéléré la baisse des dotations, sans aucune contrepartie pour les communes. Nous sommes au-delà des simples contraintes budgétaires que peuvent supporter des collectivités territoriales.



**Cet audit qui porte sur la gestion municipale de 2008 à aujourd'hui, permet de faire le point sur la situation actuelle des finances de la ville.**

**Il a été réalisé en toute indépendance et en toute transparence par un cabinet spécialisé : le cabinet Michel Klopfer.**



## Quelles mesures avez-vous prises pour diminuer les dépenses depuis votre élection ?

Depuis mon arrivée aux fonctions de Maire, j'ai cherché à diminuer les dépenses de fonctionnement car c'est bien sur ce poste que nous devons concentrer l'effort. Sur les dépenses de personnel, nous avons limité les heures supplémentaires et nous ne remplaçons quasiment plus les départs en retraite. Nous limitons les recrutements au strict minimum.

Nous avons fait la chasse aux dépenses superflues. Nous avons passé en revue toutes les lignes budgétaires afin de déterminer l'utilité majeure ou non d'une action municipale.

Nous avons réaménagé les rythmes scolaires sans dénaturer l'objectif principal qui demeure l'épanouissement des enfants sur le temps scolaire.

Les horaires de l'éclairage public ont été légèrement réduits pour en diminuer le coût.

Les dépenses à caractère général (énergies, eau, achats...) ont été revues à la baisse.

Au total, nous avons réduit les dépenses d'un million d'euros en 2015.

Nous avons également lancé un vaste plan de mutualisation entre les services de la Ville de Bourges et ceux de l'agglomération Bourges Plus. Déjà, nous observons les premières économies réalisées grâce à cette mutualisation des services.

Ce plan a permis de réduire les coûts de fonctionnement de part et d'autre, en évitant les doublons tout en gagnant en efficacité et en clarté.

## Pourquoi avez-vous lancé un audit sur les finances de la ville ?

Cet audit était nécessaire pour que chacune et chacun de nos concitoyens, au delà des clivages politiques, prennent conscience de la situation financière dans laquelle la ville se trouve aujourd'hui, notamment à cause de la baisse des dotations de l'Etat.

## Quelles sont les principales conclusions de l'audit ?

L'audit financier, réalisé par le cabinet Michel Klopfer, fait ressortir une situation financière dégradée de la Ville de Bourges à la fin de l'année 2015.

En premier lieu, la commune ne dégage pas un niveau suffisant d'épargne pour rembourser les 146 millions de dette accumulés fin 2015. Notre capacité de désendettement est projetée à 19 années quand le

seuil limite acceptable se situe à 15 ans.

Ensuite, si les règles d'équilibre budgétaire ont pu être assurées jusqu'à aujourd'hui, le niveau des ressources propres, en constante diminution, risque dès 2016 d'être insuffisant pour couvrir les amortissements et l'annuité en capital de la dette.

Je rappelle qu'en comptabilité publique locale, cette règle est primordiale puisqu'une collectivité ne peut recourir à l'emprunt pour rembourser sa dette, contrairement à ce qui est autorisé pour l'Etat.

## Vous affichez votre souci de la transparence pour les finances de la ville. Cet axe a-t-il été privilégié dans le cadre de l'élaboration du budget 2016 ?

Oui, cela a été ma consigne pour l'élaboration du budget 2016.

J'ai demandé à tous les élus municipaux et aux directeurs de services de réfléchir à toutes les mesures d'économies possibles, sans aucun frein ni tabou.

Les commissions municipales se sont réunies pour travailler sur ces mesures d'économies. Elles étaient ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition. Certains conseillers ont refusé d'y participer, je le regrette car c'est un exercice de démocratie et de transparence.

Je remercie les élus, les services et l'ensemble des agents de la ville qui ont su répondre présents lors de ce travail exigeant.

Le fruit de ce travail de fond va permettre de réduire encore nos dépenses de fonctionnement et de poursuivre les économies nécessaires au redressement financier de notre ville.

## Vous évoquez souvent les charges de centralité qui pèsent sur les finances de la ville. Pouvez-vous nous expliquer ce phénomène ?

La Ville de Bourges assume aujourd'hui, en tant que ville-centre de l'Agglomération, de nombreuses charges de centralité sur des équipements qui présentent pourtant un réel caractère intercommunal. C'est le cas des piscines municipales, du Palais des sports du Prado, du Conservatoire de musique et de danse ou encore de la Maison de la Culture.

Cette situation pèse lourdement sur nos finances. La Ville de Bourges a assumé totalement les investissements de ces équipements et assume aujourd'hui leurs frais de fonctionnement.

Là encore, c'est un point majeur qui est d'ailleurs parfaitement souligné dans l'audit réalisé par le cabinet Michel Klopfer.

## **Poursuivrez-vous la construction de la nouvelle Maison de la culture ?**

La nouvelle Maison de la culture est un outil essentiel pour la vitalité culturelle de notre ville. Elle est un élément clef de l'attractivité de Bourges et de son rayonnement au niveau national. Nous avons signé avec le Ministère de la culture un pacte culturel qui nous garantit un financement important de l'Etat sur ce dossier.

Toutefois, pour que la mise en œuvre de ce projet soit possible et en fonction des éléments financiers connus à ce jour, nous ne redémarrerons le chantier que si deux autres conditions sont réunies.

Tout d'abord, nous devons obtenir du tribunal administratif une réponse favorable à l'appel qui fait suite à un recours déposé par un collectif.

Ensuite, l'Etat doit nous accompagner pour sécuriser le site pendant l'opération de déboisement.

Cependant, cette décision ne dépend pas du Maire.

## **Allez-vous augmenter les impôts ?**

Oui, nous allons malheureusement devoir utiliser le levier fiscal. Les circonstances ne nous laissent pas d'autre alternative. Néanmoins, le travail réalisé sur les dépenses de fonctionnement va permettre de limiter cette hausse de la part communale à 9%. Notre objectif est évidemment de poursuivre les recherches d'économies pour les prochains budgets.

## **Face à cette situation très difficile, comment voyez-vous l'avenir, Monsieur le Maire ?**

**Les difficultés financières que nous rencontrons nous obligent à nous remettre en question, à repenser nos méthodes de fonctionnement, nos missions, mais également à nous interroger sur l'efficacité de nos actions et à redéfinir nos priorités.**

En cela, cette crise des finances publiques sera salutaire. Et si les temps sont durs, ils ne sont pas à la résignation. Notre ville va continuer à vivre et à se développer, à s'embellir et à s'animer.

Le progrès, l'audace et la solidarité doivent nous guider pour affronter ensemble cette épreuve. Nous continuerons à assurer le service public que nous devons aux habitants.

Nous lancerons en 2016 des projets, peut-être plus modestes que ceux des années précédentes, mais tout aussi utiles à l'amélioration de votre vie quotidienne. Surtout, nous nous battons pour l'avenir de Bourges et de son agglomération. Bourges a besoin d'une agglomération forte. Elle doit avoir une taille critique qu'elle n'a pas aujourd'hui pour pouvoir affronter l'avenir, être toujours plus innovante et maîtriser son destin.

Vous le voyez, je ne suis pas résigné, mais habité par l'envie d'entreprendre.

Redresser les finances de la ville est un devoir mais ce n'est pas une fin en soi. C'est une étape sur la voie de la réalisation de notre projet pour Bourges. J'ai autour de moi une équipe d'élus, solidaires, compétents et volontaires. Ensemble, nous agissons avec force et détermination pour bâtir un avenir serein ●



# BUDGET

## Un budget comment ça marche ?

**Les services de la ville de Bourges, en lien avec les élus, élaborent le budget de l'année.**

**Le Conseil Municipal vote le budget.**

**Nous vous présentons sur cette double page la structure du budget primitif de la ville de Bourges de l'année 2015.**

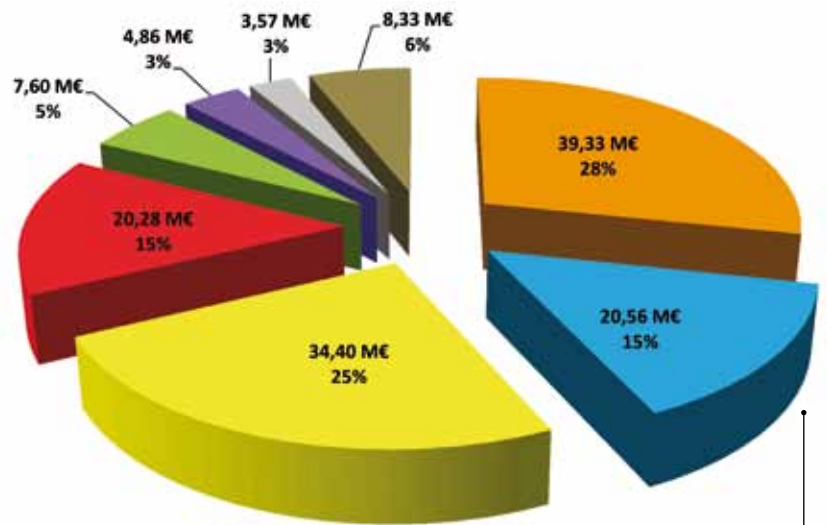
### Les recettes

#### Réelles de fonctionnement et d'investissement, budget 2015.

La recette principale d'un budget provient de la fiscalité : taxe d'habitation et taxes foncières. Il y a également les dotations de l'Etat qui compensent les compétences transférées. Ces dernières sont en forte baisse depuis plusieurs années...

D'autres recettes sont liées aux projets d'investissement : ventes diverses, dotations de l'agglomération, subventions de la Région ou de l'Europe...

Le recours à l'emprunt auprès des banques permet de financer des investissements. Il doit être remboursé comme pour un ménage et il a un coût : les intérêts de la dette.

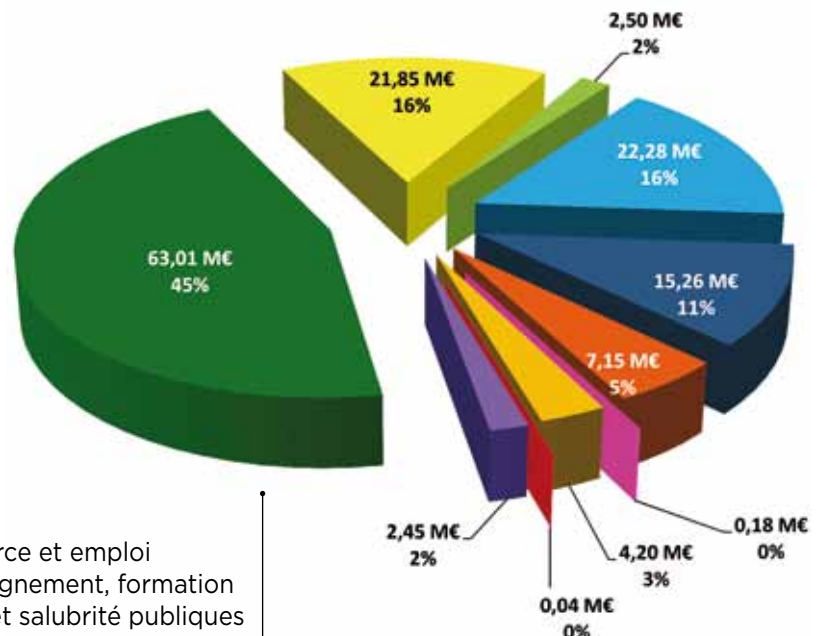


- Impôts et taxes (foncières et habitation) ■ Attribution de compensation de Bourges Plus ■ Emprunts et dettes assimilées
- Dotations, subventions et participations ■ Subventions d'investissement reçues ■ Produit des services du Domaine et ventes diverses
- (cantines, participation financière des usagers, tarifs...) ■ Dotations, fonds divers et réserves ■ Autres...

### Les dépenses

#### Réelles de fonctionnement et d'investissement, budget 2015.

Les dépenses de la ville se répartissent en différents postes : les frais de personnel, les charges courantes (chauffage, électricité, carburant, assurances...), les subventions aux associations, les travaux de voirie et/ou sur des bâtiments municipaux...



- Administration de la Ville dont charges de personnel à caractère général et frais financiers ■ Sport et Jeunesse ■ Tourisme, commerce et emploi
- Aménagement et service urbain, environnement ■ Culture ■ Enseignement, formation
- Famille ■ Interventions sociales et santé ■ Logement ■ Sécurité et salubrité publiques



## Les règles budgétaires à respecter

Les recettes et les dépenses doivent être équilibrées. On peut recourir à l'emprunt mais pas pour payer les dépenses de fonctionnement, ni pour rembourser d'anciennes dettes.

L'épargne propre de la ville doit permettre d'entretenir ses équipements et son patrimoine.

## Des dotations de l'Etat qui baissent depuis plusieurs années !

"La baisse des dotations de l'Etat a commencé en 2009 et s'amplifie dangereusement pour les finances de la ville de Bourges.

Depuis 2015 la ville de Bourges perd annuellement 1,7 million de dotations de l'Etat au titre de sa contribution au redressement des finances publiques. A l'échéance du plan d'économies du gouvernement en 2017, la ville aura contribué à hauteur de 5,6 millions d'euros à l'effort de redressement, ce qui représentera 5,6 millions d'euros de recettes de fonctionnement en moins pour l'équilibre du budget".

# 3 questions à :



## Patricia Codet

Directrice des finances de la Ville de Bourges

*Il correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses de même nature et s'assimile à la notion de capacité d'autofinancement (CAF), plus communément utilisée en comptabilité privée.*

*La préservation d'un niveau d'épargne suffisant est par conséquent le fondement de toute prospective financière : il s'agit à la fois d'une garantie de bonne santé financière (la ville doit dégager chaque année suffisamment de ressources propres pour financer ses investissements et rembourser sa dette) mais également d'une obligation légale (l'épargne brute doit être positive).*

*La baisse continue des dotations de l'Etat a eu pour incidence une détérioration de l'épargne brute de la ville qui s'est matérialisée par un recours plus massif aux ressources externes de financement et plus particulièrement à l'emprunt.*

*dépenses, niveau des subventions versées, etc.). Un cadrage général est alors établi puis décliné par services.*

*Les services établissent leurs propositions budgétaires en lien avec leurs élus de référence. Ces propositions sont ensuite analysées par la direction des Finances puis font l'objet d'arbitrages avant de figer un équilibre prévisionnel en vue du débat d'orientations budgétaires qui se tient dans les deux mois précédant le vote du budget. Suivent ensuite les derniers ajustements pour un vote du budget par l'assemblée délibérante en mars.*

*La contrainte financière ayant pour corollaire la nécessité d'adapter nos méthodes de travail, le processus d'élaboration du budget de la ville a connu des évolutions dans le cadre de la préparation budgétaire 2016, des ateliers spécifiques sur la recherche d'économies et l'identification de recettes complémentaires potentielles ayant été mis en place, à la demande de Monsieur le Maire.*

### Quelles sont les conséquences de la baisse ininterrompue des dotations de l'Etat pour le budget de la Ville de Bourges ?

*La baisse des dotations a un impact direct sur le niveau d'épargne brute dégagée par la ville. Le niveau d'épargne brute est l'un des indicateurs les plus pertinents pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale.*

### Pouvez-vous nous décrire le processus d'élaboration du budget de la Ville de Bourges ?

*Le cycle de préparation budgétaire comprend plusieurs étapes et suit un calendrier bien défini, s'étalant sur plusieurs mois.*

*A partir de l'analyse prospective visant à dégager une évolution tendancielle des dépenses et des recettes sur 5 ans, Monsieur le Maire fixe les grandes orientations du budget (fiscalité, politique tarifaire, maîtrise des*

### Quelles sont les contraintes pour le budget 2016 en cours de réalisation ?

*La loi de finances pour 2016 entérine, pour les collectivités locales, une nouvelle baisse des dotations de l'Etat assortie de mesures de soutien à l'investissement. Comment maintenir un niveau d'investissement local soutenu avec des ressources en chute libre ? Une équation difficile à résoudre pour l'élaboration du budget 2016 à Bourges comme ailleurs !*



# QUE DIT L'AUDIT ?

extrait de l'audit, disponible

en intégralité sur le site de la ville :

[www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr)

La Ville ne dégage pas un niveau suffisant d'épargne pour rembourser les 146 M € de dette accumulée fin 2015.

Le niveau des ressources propres, en constante diminution, risque dès 2016 d'être insuffisant pour couvrir les amortissements et l'annuité en capital de la dette

D'où un risque d'une mise sous tutelle et d'un budget qui serait fixé par le Préfet.

**“ Des recettes en baisse et des dépenses engagées :  
une situation qui se tend depuis 2008  
Comment en est-on arrivé là ? ”**

## Une baisse récurrente des dotations de l'Etat

### Elle résulte :

- de la contribution des collectivités au redressement des finances publiques décidée en 2014 (- 2,4 M € pour l'année 2015 en cumul)
- d'une diminution de la population berruyère à partir de 2009 (- 2,4 M € entre 2008 et 2013).

**Nota :** la population augmente depuis 2013 (+ 600 habitants entre les deux derniers recensement)

## Un recours limité au levier fiscal

Les taux sur les trois taxes (taxe d'habitation et taxes foncières) n'ont pas bougé depuis 2009.

La valeur locative de la commune est relativement faible.

**Nota :** les recettes fiscales sont issues de l'application des taux des trois "taxes ménages" (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) sur la valeur locative mise à jour par les services de l'Etat.

## Peu de transfert de charges à la communauté d'agglomération Bourges Plus

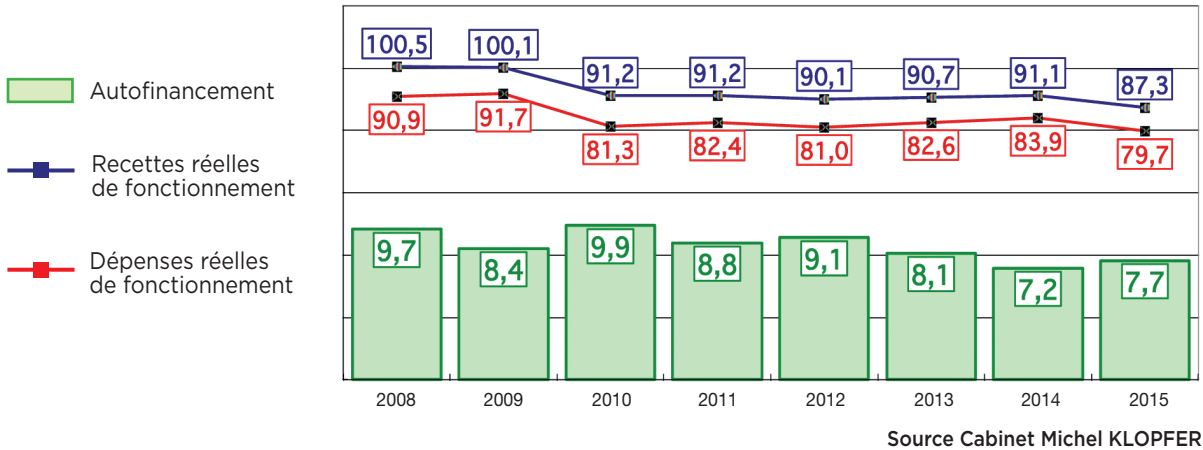
En tant que ville-centre, Bourges assume de nombreuses charges dites « de centralité » sur des équipements qui profitent à l'ensemble de l'agglomération et même au-delà (piscines, palais des sports, Maison de la Culture, Conservatoire de musique et de danse). A titre d'exemple : seuls deux tiers des élèves du Conservatoire de musique et de danse sont Berruyers.



## 2 conséquences

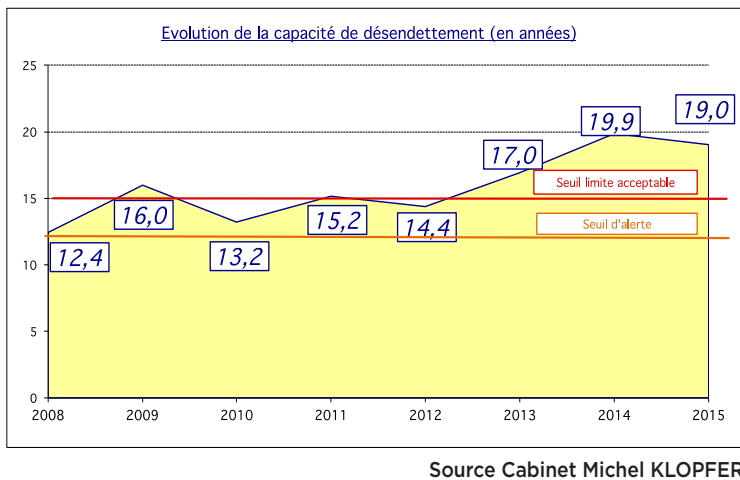
> un autofinancement insuffisant qui reste en-deçà du seuil critique de 10% des recettes de fonctionnement. Ce faible niveau d'épargne oblige la Ville à emprunter plus pour financer ses investissements.

### > Une érosion structurelle de l'autofinancement



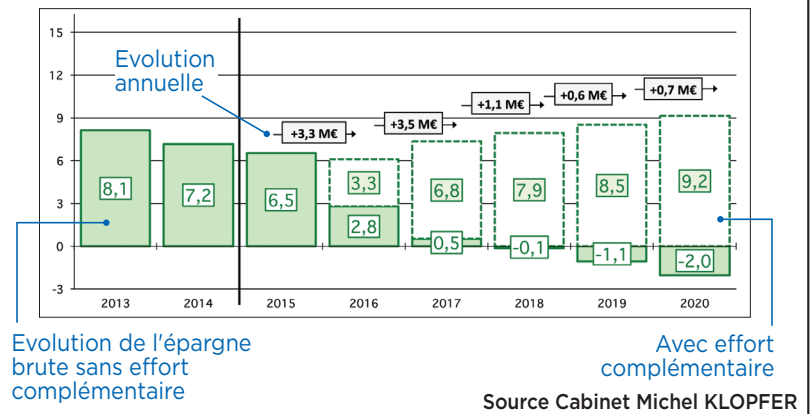
> une capacité de désendettement au-dessus du seuil d'alerte de 12 années, projetée à 19 années en 2015.

### > Une solvabilité dégradée



### > Evolution de l'effort de redressement de l'épargne (en M€)

L'effort financier doit donc être concentré sur la section de fonctionnement (moindres dépenses et/ou davantage de recettes) : 9,2 M€ d'épargne doivent être dégagés à l'horizon 2020, rien que pour assurer l'équilibre budgétaire sur la période 2016-2020.



## Les perspectives financières à l'horizon 2020

La baisse des dotations va s'accélérer jusqu'à atteindre 5,6 M € par an à partir de 2017. C'est 70% d'épargne en moins par rapport à 2013 !

Si rien n'est fait, la situation financière de la Ville va continuer à se dégrader avec une situation de déséquilibre budgétaire dès 2016. Dès lors, la ville serait sous tutelle de l'Etat.

Pour éviter cette situation, l'effort financier doit être concentré sur la section de fonctionnement (moindres dépenses et /ou davantage de recettes).

**9,2 M € doivent être trouvés à l'horizon 2020, dont 3,3 M € dès 2016.**

# > 10 ECONOMISER POUR DES FINANCES SAINES !

**En réduisant dès l'origine de 5 % ses propres indemnités et celles de ses adjoints installés lors du premier conseil municipal, Pascal Blanc, maire de Bourges, a résolument placé le mandat sous le signe de la réduction des dépenses.**

Ce qu'attendent les Berruyers, c'est bien que les efforts soient partagés, et que tout soit fait pour contenir les coûts, tout en préservant les services à la population. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est ce qui distingue nos communes de l'Etat : du côté des communes, nous ne pouvons présenter un budget en déficit : toute baisse de recettes entraîne donc des recherches d'économies. Le levier fiscal étant l'ultime recours.

Ces économies, nous pouvons les faire sur nos investissements : en 2016 par exemple, nous présenterons un budget d'investissement (hors dette) dépassant légèrement les 24 Millions d'Euros, un budget en baisse, mais que nous ne voulons pas trop réduire car lorsque la ville de Bourges n'investit plus, des emplois sont menacés dans le tissu local des entreprises du BTP que nous faisons travailler : il faut donc bien peser chaque décision. Nous maintenons, par exemple, cette année notre investissement pour aménager une partie des rives du lac d'Auron et permettre aux Berruyers de bénéficier cet été d'un espace ludique dans ce lieu de loisirs qu'ils apprécient.

Ces économies, nous devons en réalité les réaliser en priorité sur notre budget de fonctionnement : pourquoi ?

En fait, ce sont ces économies qui permettent réellement de reconstituer notre épargne et couvrir nos emprunts. Quand nous décidons par exemple de ne plus faire de vœux ou de ne plus organiser le feu d'artifice du 31 décembre : ce sont 50 000 €

qui seront économisés en 2016. Les élus savent bien que cela génèrera des mécontentements mais il s'agit ici d'être à la hauteur d'un enjeu simple : **sauver les finances de la Ville !**

**“ Le travail mené en 2015-2016, aura donc permis de diminuer nos dépenses de 2.5 millions d'euros, ce qui correspond à 6 points d'impôts évités ”**

## **Quelques mesures en 2016 :**

- **Suppression des vœux : 20 000 €**
- **Mise en place de la réservation pour les centres de loisirs pendant les petites vacances : 26 500 €**
- **Extinction 1 heure par nuit de l'éclairage public : 65 000 € en année pleine (test en 2016)**



# Philippe Mercier, nous explique les économies

1<sup>er</sup> Adjoint  
de la Ville de Bourges

*Travailler sur les économies dans les services est un travail collectif qui implique traditionnellement les adjoints et les directeurs de services.*

*Le Maire nous donne des orientations sur un objectif d'économies à atteindre, service par service.*

*En effet, entre un service comme celui des bâtiments dont le budget de fonctionnement en 2015 est de 4 900 000 € et un service des archives dont le budget de fonctionnement est de 11 500 €, on comprend assez facilement, que les objectifs ne soient pas les mêmes.*

## En 2015-2016 : une nouvelle méthode a été mise en place ?

*Monsieur le Maire a en effet souhaité une implication de tous les conseillers municipaux dans la démarche d'économies.*

*Le premier objectif était d'avoir le plus de propositions possibles pour ensuite les passer au crible et être sûrs de nos choix.*

*Le second objectif était de montrer à tous le travail très important des services de la Ville pour nous aider à trouver des économies... Nous avons donc organisé en janvier une série de commissions thématiques associant les services et les conseillers municipaux pour y travailler ensemble.*

## Etes-vous satisfait de ce travail ?

*Tout est perfectible, mais d'abord un chiffre. Nous allons encore économiser près de 1 million d'euros cette année (hors masse salariale) pour la deuxième année consécutive. Nous devons aussi noter que de nouvelles recettes d'investissement liées à des ventes de patrimoine de la Ville devraient nous rapporter un autre million d'euros.*

**Retrouvez toutes les réponses aux questions adressées par courriels ou SMS à l'occasion de la réunion sur les finances de la ville sur le site internet de la Ville de Bourges [www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr)**





Devant près de 900 personnes, au Carré d'Auron, Pascal Blanc, Maire de Bourges et Président de Bourges Plus, Philippe Mercier, 1<sup>er</sup> Maire Adjoint, accompagnés de Jean-Marc Sylvestre, journaliste, chargé de présenter l'audit des finances, ont dressé le bilan financier de la ville. On retiendra deux indicateurs préoccupants : la baisse de la capacité d'autofinancement ainsi que l'allongement de la durée de remboursement de la dette.

Pascal Blanc a ensuite répondu aux nombreuses questions des Berruyers présents. Alors que cette présentation a été marquée par quelques vives réactions à propos de la Maison de la Culture, certains ont pu regretter que le sujet ait autant mobilisé le débat. Commentaires et réactions...



**Dominique ROBECOURT**  
Postier

« Je trouve la démarche très intéressante de venir s'expliquer et de donner la parole... mais je déplore le comportement agressif et vindicatif de certains dans la salle. Avec mon épouse, nous ne sommes pas à Bourges depuis longtemps et nous n'entendons parler que de la Maison de la Culture. L'état des finances de la ville, ce n'est pas que ça ! C'est vrai que rénover l'ancien site ça coûterait cher et construire une nouvelle Maison de la Culture encore plus... J'ai bien compris que les Berruyers sont très attachés à ce patrimoine mais il faut régler cela rapidement maintenant dans un sens ou dans l'autre ! »



**Françoise DEFARGE**  
Infirmière retraitée

« J'ai été agréablement surprise par la prestation de Monsieur le Maire qu'on ne connaît pas beaucoup puisqu'on n'a pas l'occasion de parler directement avec lui. Là, il a été très bien et il a répondu vraiment calmement, sans s'énerver et j'étais très surprise par la qualité de sa prestation et de ses réponses. On n'a pas toujours une bonne opinion de lui et là, vraiment, il est remonté dans mon estime. On fait confiance aux gens qui gèrent, ce n'est pas nous qui pouvons juger. On espère qu'ils vont continuer à gérer comme il faut. Il y a toujours des perturbateurs, c'est très ennuyeux, la contradiction volait très bas. Personne n'a été capable de poser des questions pertinentes dans la contestation. »



**Pierre POTIER**  
Retraité

« Les chiffres c'est important, c'est rébarbatif donc peu de gens s'en préoccupent et je pense que, sur ce plan, là le Maire a fait un effort de présentation qu'il n'était pas obligé de faire à l'ensemble des Berruyers qui étaient présents. Il a été très clair et non polémique sur le sujet. C'était également important qu'une tierce personne telle que Jean-Marc Sylvestre, qui est connu en tant que journaliste, puisse d'abord désamorcer le début de cette réunion où quelques personnes ont été plus polémiques qu'autre chose. Ce n'était pas constructif et là, il a réussi un tour de force qui a permis un dialogue tout au long de cette séance avec un débat qui est devenu instructif. Je salue le Maire car, il a fait un exercice courageux et il l'a fait avec intelligence, avec humanité et avec réalisme. »